



L'Orne
durable par nature

À L'USAGE
DU PUBLIC

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan annuel 2022

ÉDITO



L'année 2022 a été particulièrement significative de l'impérieuse nécessité d'œuvrer ensemble à améliorer nos impacts sur les finalités du développement durable.

Nos sociétés sont dorénavant régulièrement soumises à des aléas, voire des crises, qui mettent en péril leur équilibre fragile.

Le cadre de vie en est un premier symptôme. Puisque l'épanouissement de toutes et tous ne peut être possible que dans un environnement sain et viable.

Le Conseil départemental est ainsi très attaché à préserver et à améliorer les spécificités qui font son territoire. Par la politique ambitieuse des espaces naturels sensibles, bien sûr, mais également par la réalisation de nouvelles voies vertes et l'entretien important des voies existantes. Ces axes structurants sont tout autant plébiscités pour le développement harmonieux du tourisme vert que pour l'essor important de la pratique du vélo au quotidien.

Les infrastructures départementales, bâtiments publics, collèges, routes... sont également au centre de ces préoccupations visant à réduire nos consommations d'énergies et de matériaux.

C'est également en 2022 que j'ai décidé, avec l'Assemblée départementale, d'initier un nouveau Plan climat pour la période 2024-2030 associant l'ensemble des acteurs du territoire. Ce plan aura vocation à renforcer voire imaginer de nouveaux partenariats nous permettant collectivement d'atteindre les objectifs toujours plus contraignants et nécessaires imposés par le changement climatique.

Le développement durable ne repose pas que sur le climat et l'environnement et c'est la raison pour laquelle vous pourrez constater, en parcourant ce treizième rapport, que le Département a encore consacré la majeure partie de son budget annuel à renforcer les solidarités sur notre territoire et à protéger les plus vulnérables.

Toutes les autres thématiques mises en œuvre par le Département, que ce soient la culture, le sport, le développement du numérique... ont totalement leur place dans ce rapport et permettent d'agir efficacement sur les divers pans du développement durable.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. de Balorre', written over a horizontal line.

Christophe de Balorre
Président du Conseil départemental de l'Orne

1 Le Département confirme et conforte son engagement	p. 4
2 Les actions de la collectivité sur le territoire en matière de développement durable	p. 5
2.1 - Aménagement et environnement	p. 5
Les routes départementales	p. 5
L'environnement (eau, énergie, espaces naturels sensibles (ENS), etc.)	p. 6
L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantations de haies)	p. 13
Le développement numérique	p. 14
2.2 - Culture et jeunesse	p. 16
Le sport	p. 16
Les collèges, la formation initiale, la jeunesse	p. 17
L'action culturelle et l'enseignement artistique	p. 19
Le patrimoine culturel	p. 20
2.3 - Économie et finances	p. 21
La solidarité territoriale	p. 21
L'action touristique	p. 22
2.4 - Les solidarités	p. 23
L'enfance et la famille	p. 23
La dépendance et le handicap	p. 24
La cohésion sociale	p. 24
La santé	p. 26
3 Une collectivité exemplaire et responsable	p. 27
3.1 - Les bâtiments et propriétés départementales	p. 27
Innovation énergétique	p. 27
Focus sur le Décret tertiaire	p. 27
3.2 - Les équipements et les services	p. 27
La flotte de véhicules	p. 27
La consommation de papier par les services	p. 29
Produits et prestations pour l'entretien des bâtiments	p. 31



1 - LE DÉPARTEMENT CONFIRME ET CONFORTE SON ENGAGEMENT

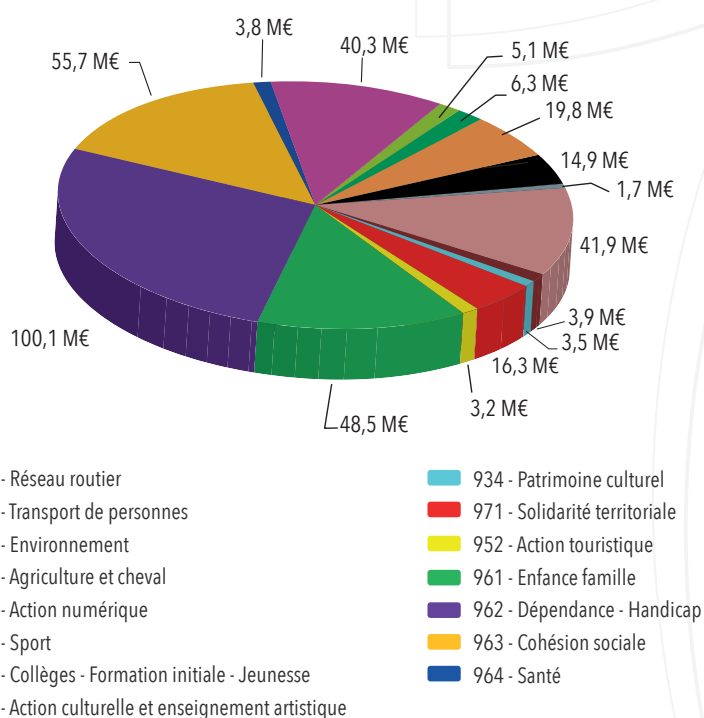


Ce budget départemental de **365 M€** présente une hausse de + 9,2 % par rapport à l'année passée

BUDGET 2022 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le budget général du Département est en hausse de 9,2% par rapport à l'an passé, avec une augmentation sur la majorité des postes de dépenses, la cohésion sociale représentant une nouvelle fois une part importante du budget (15,3%).

Le volet Environnement est quant à lui équivalent à 2021.



Outre l'ensemble des actions quotidiennes qui intègrent dorénavant la composante développement durable autant que cela soit possible, le Département a décidé en 2022 d'aller encore plus loin sur ces thématiques fondamentales pour le cadre de vie des ornaïens et la viabilité de son tissu économique, en lançant un nouveau Plan climat.

Cette démarche basée sur le volontariat sera orientée fortement sur le territoire afin de consolider ou imaginer de nouveaux partenariats avec les acteurs clés du territoire et les EPCI. L'ensemble des actions qui seront intégrées à ce Plan climat aura un impact très positif sur les 5 finalités du développement durable, rappelées ci-après. Le Département ne part toutefois pas d'une feuille blanche sur ces thématiques. Afin d'illustrer l'engagement déjà ancré dans l'activité de la collectivité, les actions en cours ou à développer seront estampillées « Plan climat ».

Pour mémoire, les 5 finalités du développement durable sont :

- lutte contre le changement climatique
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- épanouissement de tous les êtres humains
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

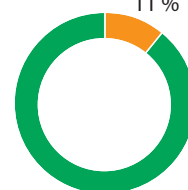
2.1 Aménagement et environnement

▸ Les routes départementales

Impact DD en amélioration sur les 5 finalités DD.

Le Département continue à développer et améliorer ses routes tout en prenant de plus en plus en considération l'impact environnemental de ses travaux, aussi bien en termes de biodiversité que d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les différents chantiers initiés en 2022 confirment cette prise en compte forte sur des infrastructures qui ont un impact conséquent sur plusieurs finalités du DD.

40,3 M€
11 %



© J.-E. Rubio / CD 61

➤ L'EXPÉRIMENTATION DE LA ROUTE SOLAIRE SE POURSUIT

Lancée en 2017 à Tourouvre-au-Perche par la société Wattway, l'expérimentation de dalles solaires sur la chaussée s'est traduite en 2022 par la mise en test de 200 m de dalles nouvelle génération. Cette expérimentation permet à l'entreprise d'améliorer sans cesse son produit, en proposant dorénavant une résistance accrue et un rendement amélioré de 20%. En outre, elles vont permettre au fabricant de fiabiliser son produit en conditions réelles et sous charges lourdes.

➤ BELLÈME : LA DÉVIATION EN ROUTE

En 2022, ont eu lieu les travaux environnementaux indispensables au maintien de la biodiversité (zones humides, végétation, empièvements, etc.). Par ailleurs, la déviation comportera 4 écoducs pour le passage de la faune. Outre ces travaux préalables importants pour la biodiversité, la future déviation permettra de désengorger Bellême, traversée par plus de 5 000 véhicules par jour dont 15% de poids-lourds, ce qui permettra d'améliorer considérablement le cadre de vie des bellêmois.

➤ DÉVIATION DE DOMFRONT

Les études environnementales et la procédure d'aménagement foncier se sont poursuivies en 2022.

➤ L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 924

Le projet d'aménagement de la RD 924 nécessite la mise en place de compensations environnementales. Le Département a fait le choix de déployer des espaces qualitatifs et de commencer la réalisation de certains projets avant la réalisation de l'infrastructure. A ce titre, des boisements à haute qualité environnementale, privilégiant des essences durables et locales et en concertation avec les élus locaux, ont été commandés et validés en 2022. Les travaux de plantation seront effectués début 2023.

➤ DES CHANTIERS PLUS PROPRES

Chargé de l'entretien des routes, le Département a testé en 2022, sur trois chantiers, des techniques à faible impact environnemental. À Longny-les-Villages, 3,8 km de route ont été revêtus avec un béton bitumeux à émulsion générant **un gain de 42 tonnes d'émission de CO₂**.

Près du Haras du Pin, sur la RD 304, sur plus de 3 km, un procédé dit de « retraitement en place » a permis de recycler des matériaux et de réduire les apports.

Une technique d'enrobage « à froid » a également réduit l'impact carbone du chantier avec **une baisse de 70% des émissions de CO₂**. Enfin, sur la 2x2 voies entre Flers et Landigou, le Département a testé sur 2,8 km un nouvel **enrobé écoresponsable** utilisant un liant végétal à base de pin issu de l'industrie du papier. Cette méthode a ainsi pu **éviter l'émission de 185 tonnes de CO₂**.



5860 km

C'est le réseau routier ornaï sur lequel travaillent 230 agents (dont 180 au quotidien sur le terrain).

En 2022 le Département a consacré 19,3 M€ aux routes. Il a modernisé le revêtement de 259 km de chaussées.

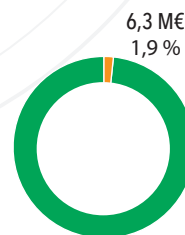


2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

► L'environnement (eau, énergie, espaces naturels sensibles (ENS), etc.)

Impact DD très positif sur les 5 finalités DD.

Le Département poursuit ses actions pour la préservation de l'environnement tout en permettant le développement du territoire. La gestion de la ressource en eau ainsi que les ENS sont encore plus aujourd'hui au cœur des préoccupations.



↗ L'EAU

LA GESTION DE L'EAU



L'eau devient une préoccupation prioritaire dans les missions du Département, tant en disponibilité qu'en qualité.

Le Département confirme son engagement aux côtés des collectivités pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine et l'assainissement des eaux usées domestiques. Le maintien en bon état des réseaux est essentiel pour la tenue des ouvrages, tout comme le traitement et la qualité de nos rivières. En 2022, 22 projets ont été financés, représentant 650 000 € de subventions attribuées.

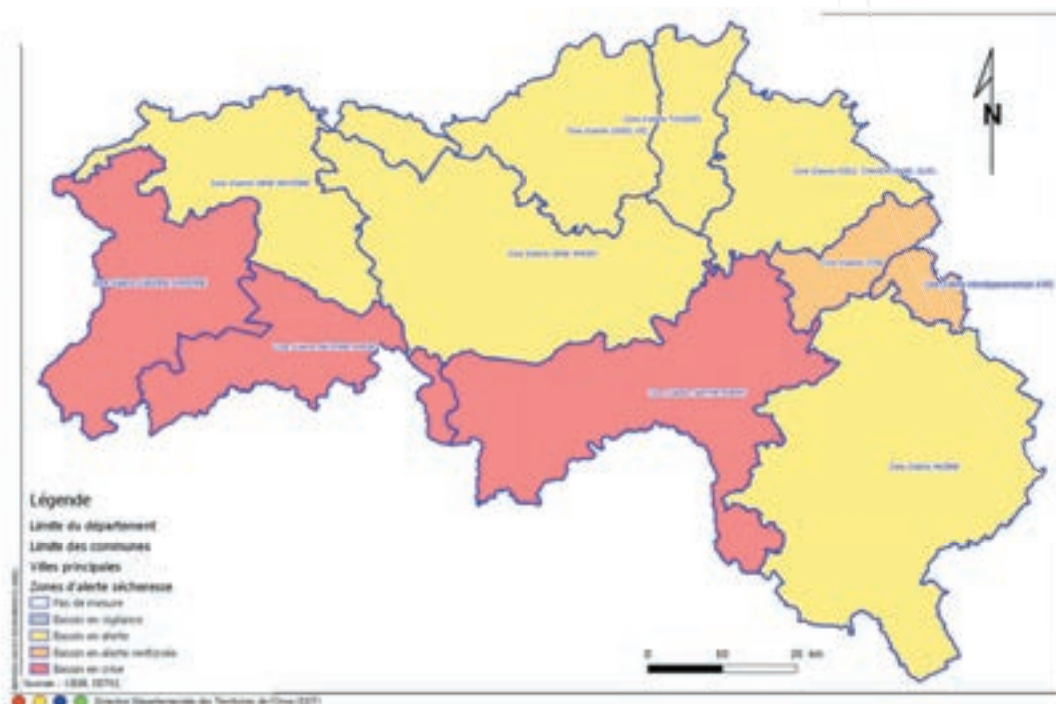
LA CONSOMMATION D'EAU DES ORNAIS FACE À LA SÉCHERESSE

2022 a été une année très sévère en termes de sécheresse.

Début juillet, le seuil « vigilance » a été déclenché par le préfet sur l'ensemble du territoire départemental et le seuil de crise a été instauré le 27 juillet sur 3 des 11 bassins hydrologiques du département (Égrenne Varenne, Sarthe amont et Mayenne Amont) : une première. L'hiver qui a suivi n'a pas suffi à recharger les nappes. Dans ce contexte, le Département propose depuis plusieurs années un soutien financier pour rechercher les fuites d'eau des canalisations de distribution mais également la réalisation d'études patrimoniales qui ont vocation à identifier les secteurs défectueux et établir une programmation pluriannuelle de travaux. Sur certains territoires, les pertes d'eau traitée peuvent atteindre 45% !



MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU DANS L'ORNE AU 27 JUILLET



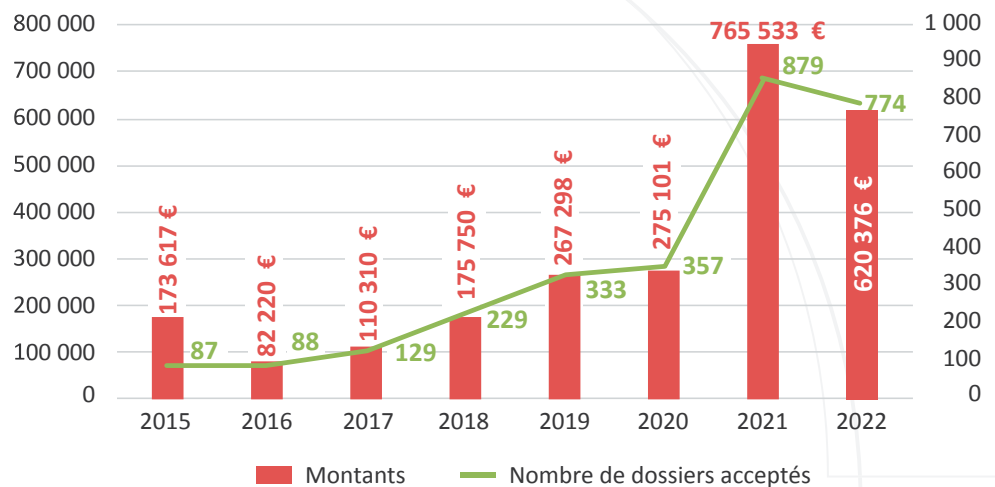
➤ FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

En 2022, la demande d'aides pour le bois énergie a sensiblement diminué, même si elle reste forte. Le nombre de dossiers est ainsi passé de 879 en 2021 à 774 en 2022. Cette baisse peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est probable que de plus en plus d'ornais soient équipés. Par ailleurs, il semblerait que l'augmentation du coût du granulé de bois, associée à un retour en force des pompes à chaleur incitent les ornaïs à se tourner vers un autre mode de chauffage.

Malgré cette baisse de la demande, la puissance totale installée reste relativement élevée puisqu'elle est de 8 980 kW en 2022 contre 9 616 kW en 2021. Il est à noter que 2 collectivités ont installé une chaufferie bois pour une puissance cumulée de 310 kW.



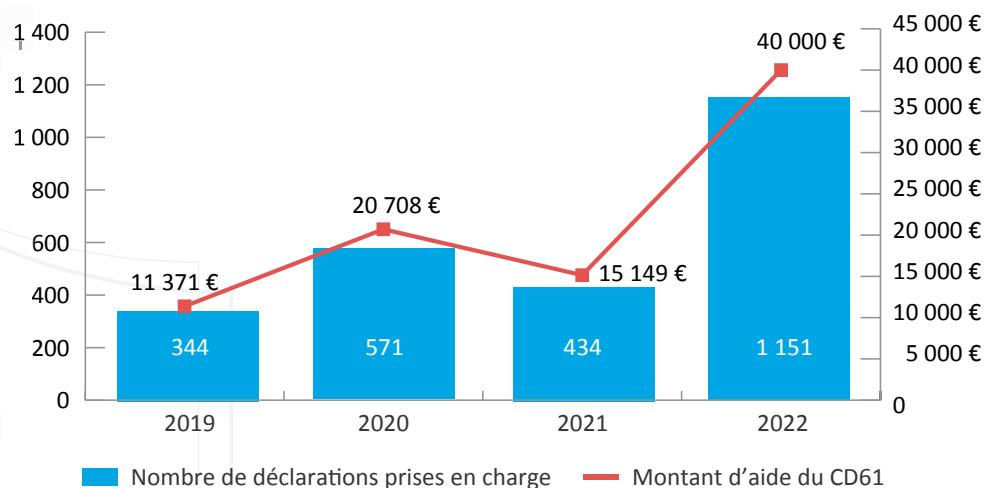
ÉVOLUTIONS AIDES BOIS ÉNERGIE 2015-2022



➤ LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Apparu dans l'Orne en 2011, le frelon asiatique renforce sa présence. Trois fois plus de nids ont été détruits en 2022 qu'en 2021, opération pour laquelle le Département verse des aides aux particuliers, associations et syndicats de copropriétés. En 2022, il a pris en charge plus de 1 100 destructions de nids pour 40 000 € de subventions. Le site incontournable : frelonasiatique61.fr

LES AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



▲ Nid de frelons asiatiques



2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE VÉLO DÉPARTEMENTALE



LA VÉLO'BOCAGE, NOUVELLE VOIE VERTE

Depuis 2022, la carte des vélo-routes et voies vertes compte un nouvel itinéraire. Un tronçon de 22 km reliant Briouze à Bagnoles de l'Orne Normandie via La Ferté-Macé a été inauguré en 2022. Aménagée par le Département, la Vélo'Bocage dessert deux espaces naturels sensibles (le marais du Grand Hazé à Briouze et l'étang de la Lande Forêt au Grais).

Ce nouvel itinéraire, d'un coût de 2.8 M€ HT (soutenu par l'État), avait déjà enregistré près de 35000 passages, cyclistes et piétons, à Briouze et plus de 46000 en forêt d'Andaine, fin 2022.

rne
LE DÉPARTEMENT

LA VÉLO'BOCAGE

→ 22 km →
BRIOUZE - BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

LE MARAIS DU GRAND HAZÉ
ÉTANG DE LA LANDE FORÊT
MARIS DE L'ORNE DE LA FERTE-MACÉ
LA FORÊT DES ANDAINES
PRODIGES DU BOCAGE
PRODIGES D'UN LITTÉRAIRE

Plus d'infos disponibles sur voiesvertes@orne.fr
ou sur le site internet voiesvertes@orne.fr



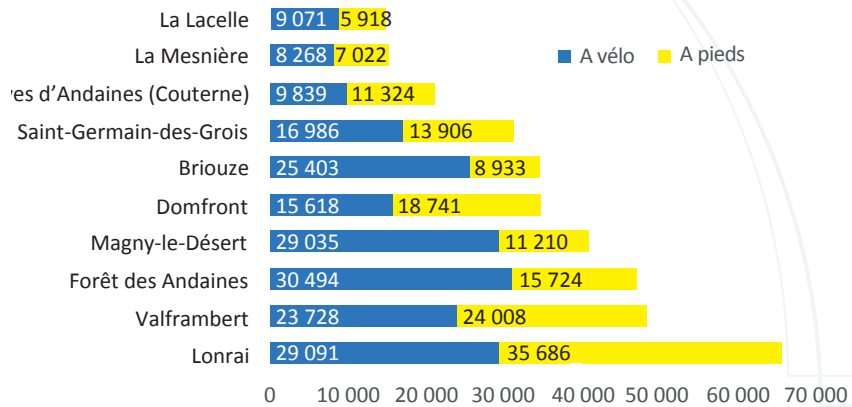
© Pascal Beltrami - La Vélo Francette

LA FRÉQUENTATION GLOBALE DES VOIES VERTES

En 2022, ce sont 10 compteurs de fréquentation qui sont répartis sur l'ensemble des voies vertes. Ces dispositifs permettent d'avoir une idée précise des passages tant de piétons que de cyclistes. Ainsi, les chiffres annuels relevés vont de 15 000 à La Lacelle et jusqu'à 65 000 à Lonrai. Ces chiffres comprennent les piétons et les cyclistes dans les deux sens de circulation.

La fréquentation globale des voies vertes est quasi équivalente pour les vélos (56 %) et les piétons (44 %). En contexte urbain (Lonrai et Rives-d'Andaine), la tendance est inversée avec 55 % de piétons indiquant un intérêt certain des riverains et habitants locaux pour les voies vertes.

En effet, on constate une fréquentation plus élevée sur la saison touristique pour une majorité de voies vertes, alors que les compteurs de Lonrai et Valframbert montrent une fréquentation relativement constante sur l'ensemble de l'année. Cela traduit une appropriation par les ornaïses et les ornaïs de ces infrastructures.





2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

UN SENTIER DÉCOUVERTE SUR L'ÉTANG DE LA LANDE-FORÊT

Reliée à la Vélo'Bocage et aménagée par le Département, une boucle pédestre de 1,6 km a été ouverte en mai 2022 autour de l'Étang de la Lande-Forêt, en forêt départementale du Grais, près de La Ferté-Macé. Des panneaux d'information complètent des aménagements sur pilotis.

Coût des travaux : 190 000 € (terrassement, chemin sur pilotis, stationnement, box vélo, sculpture sur bois) auxquels s'ajoutent 63 000 € pour le parcours d'interprétation. Le site a déjà enregistré 14 000 visiteurs en 2022.

Un box pour vélos a aussi été installé sur le parking. Il permet aux cyclistes venant de la Vélo'Bocage d'y stationner leur vélo en toute sécurité le temps de parcourir la boucle de découverte.



© D. Commendat

LES PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS

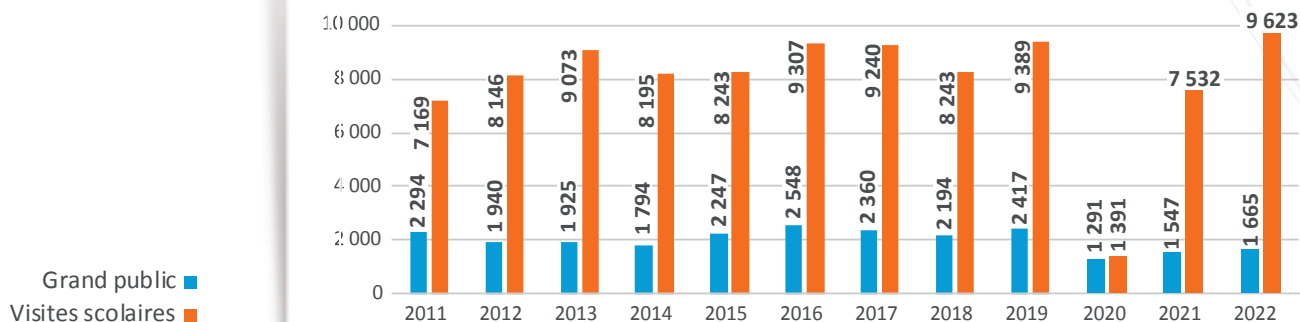
En 2021, suite à la pandémie, la fréquentation des sites a retrouvé un niveau similaire aux années précédentes. Pour 2022, cette tendance tend à se confirmer.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 565 animations (1/2 journée) qui ont été organisées dont :

- ☞ 144 animations grand public pour 1 665 personnes (1 547 en 2021)
- ☞ 421 animations pédagogiques pour 9 623 personnes (7 532 en 2021).
Le public encadré est varié puisqu'il va de la maternelle aux formations supérieures (BTS, Licence professionnelle, etc.)

Au total, ce sont donc 11 288 personnes qui ont participé aux animations, soit une hausse de 24,33% par rapport à 2021.

NOMBRE DE VISITEURS AUX ANIMATIONS DES ESPACES NATURELS SENSIBLES





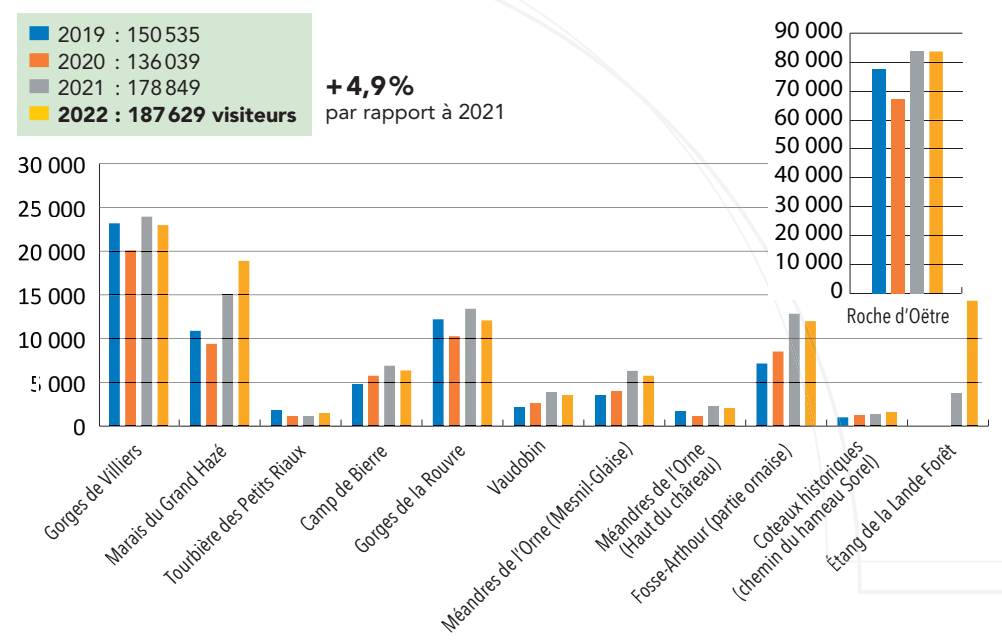
187 629
VISITEURS
C'est le niveau record enregistré en 2022, pour les 20 ENS.

VISITES LIBRES

Sur les 20 sites ENS ouverts au public, 15 sont équipés d'un dispositif de mesure de la fréquentation.

Ainsi, il apparaît que la fréquentation de ces sites est en hausse par rapport à 2021 puisqu'elle a augmenté de 4,9% passant de 178 849 visiteurs à 187 629. Cette hausse s'explique toutefois par l'aménagement et l'ouverture au public de l'étang de la Lande-Forêt.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2019 et 2022



AMÉNAGEMENT DES SITES

MARAI DU GRAND-HAZÉ

Outre l'Étang de la Lande-forêt, le Marais du Grand Hazé a également bénéficié d'aménagement pour finaliser une boucle de découverte du site en lien avec la «Vélo'Bocage». Différents panneaux d'accueil et d'interprétation présentant les richesses de ce site ont été conçus et installés.

L'ouverture officielle de la boucle a été réalisée le 2 mai 2022.



▲ Sentier de découverte au Marais du Grand-Hazé

▼ Panneau d'interprétation





2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AUTOFREE : LE SERVICE D'AUTOPARTAGE DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE



Le Département met à disposition du public des véhicules électriques 24 h sur 24 h toute l'année à l'Hôtel du Département et sur plusieurs autres sites (Bellême, Mortagne-au-Perche, Argentan, La Ferté-Macé et Flers). Ce dispositif, aussi bien économique qu'écologique, permet à la collectivité d'optimiser sa flotte de véhicule et de la partager avec les ornaïs. En 2022, 68% des réservations ont été effectuées par des personnes extérieures à la collectivité (contre 56% en 2021).

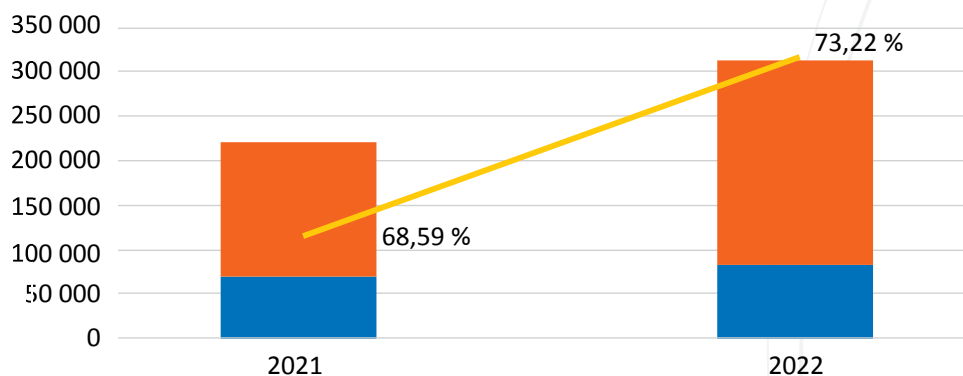
Au total, ce sont 2 110 réservations qui ont été réalisées par les ornaïs en 2022 contre 1 871 en 2021. Cette augmentation du nombre de réservations s'accompagne d'un accroissement du nombre d'utilisateurs du service.

Ainsi, le nombre total de km parcourus par la flotte de véhicules autofree en 2022 s'élève à 312 947 contre 220 268 en 2021, dont 73% ont été effectués par les Ornaïs.



68%
DE
RÉSERVATIONS
contre 56%
EN 2021

KILOMÈTRES PARCOURUS



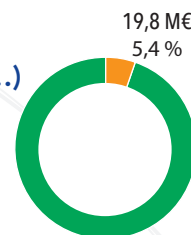
- Km parcourus par les Ornaïs (Source hypercube-Webfleet)
- Km parcourus par les agents + Maintenance
- Soit % km parcouru par les Ornaïs



► L'agriculture (aides aux investissements agricoles, plantations de haies...)

Impact DD important sur 3 finalités (préservation des milieux, solidarité entre les territoires et dynamiques de développement)

L'agriculture joue un rôle majeur dans la préservation de l'environnement avec, par exemple, la plantation de haies permettant de limiter l'érosion des sols et de favoriser l'infiltration de l'eau tout en apportant des bénéfices pour la biodiversité locale. Par ailleurs, les cultures et même les prairies, permettent de stocker une quantité importante de CO₂, contribuant significativement à la réduction des GES du territoire.



↗ LES AIDES AUX PETITS INVESTISSEMENTS AGRICOLES

En 2022, tous types d'exploitations confondus, 298 exploitants ont bénéficié de l'aide aux petits investissements (contre 340 en 2021) pour un montant de subventions engagé de 1 401 243 € (1 460 519 € en 2021).

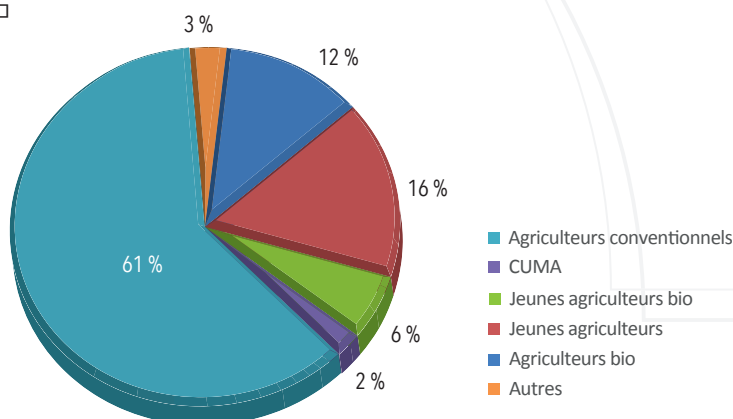


298

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

qui ont bénéficié
de l'aide.

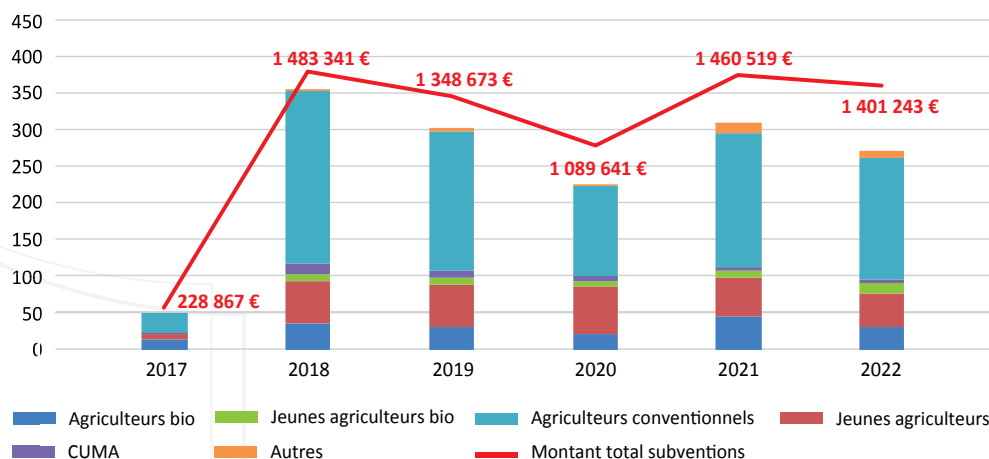
RÉPARTITION
DES AIDES
EN NOMBRE
DE DOSSIERS
EN 2021



Parmi les demandeurs, seul le nombre de jeunes agriculteurs bio est en progression. La baisse du nombre de dossiers par rapport aux années précédentes (hors 2020) s'explique par le plafonnement des aides à un dossier tous les 3 ans par exploitant.



AIDE
AUX PETITS
INVESTISSEMENTS
AGRICOLES
(< 10 000 €)



2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

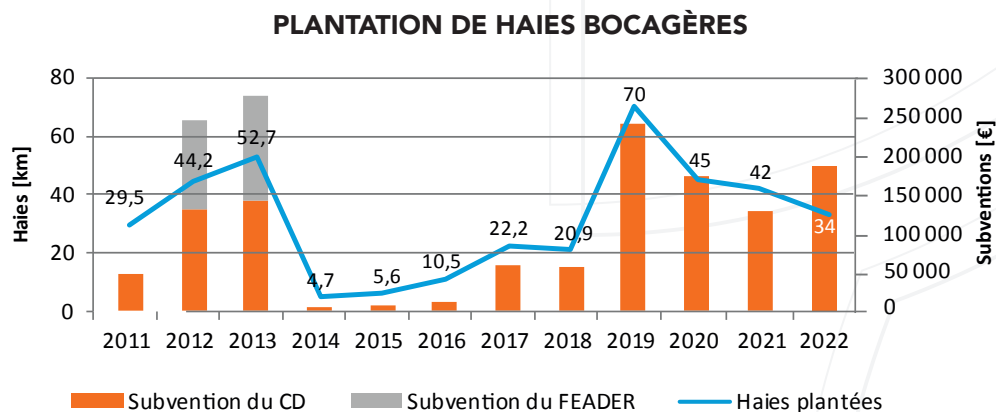


34 KM DE HAIES BOCAGÈRES plantées.

➤ PLANTATION DE HAIES

Cette politique, adoptée le 30 juin 2017, privilégie les opérations groupées et permet d'augmenter le linéaire des projets.

Le linéaire global de haies plantées en 2022 est de 34 km. Une hausse est constatée concernant les collectivités qui représentent 65 % du linéaire planté total (contre 42 % en 2021).

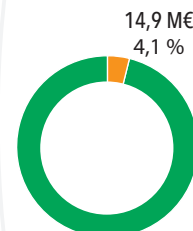


100% COLLÈGES ORNAIS équipés en 2022.

➤ Le développement numérique

Impact DD important sur la cohésion entre les territoires et la lutte contre le changement climatique.

Le déploiement de la fibre permet aux ornaïs de pouvoir profiter d'une connexion suffisante pour un usage quotidien de plus en plus demandeur en internet. Sans négliger l'énergie nécessaire au fonctionnement des serveurs qui se multiplient, le développement de la fibre permet de réduire fortement les transports routiers en favorisant, par exemple, le télétravail.



➤ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

FIN DU DÉPLOIEMENT DANS LES COLLÈGES

Fin 2022, 100% des collèges ornaïs étaient équipés de la fibre et dotés d'une architecture serveurs pour les gérer et les superviser à distance. Plus de 50% des établissements sont aujourd'hui équipés d'une web radio ou d'une web télé.

L'EFFORT SE POURSUIT SUR LE TERRITOIRE



Après une augmentation exponentielle en 2021 avec 16 518 installations réalisées, l'année 2022 voit son nombre de raccordement continuer son ascension pour atteindre 17 841. Au total depuis 2018, plus de 51 000 prises ont été réalisées fin 2022 dans l'Orne (avancement de 66%).

➤ DES APPLICATIONS DU QUOTIDIEN ET DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

ORNE DANS MA POCHE : L'APPLI QUI FACILITE LE QUOTIDIEN DES ORNAIS

Créée en 2016, cette appli, disponible sur PlayStore et AppStore, donne accès à des infos pratiques de toutes sortes : culture, sport, loisirs, administrations, transports, météo, commerces, circuits courts alimentaires, etc. On y trouve aussi les services du Département et sa rubrique « Pass Orne » offrant des entrées gratuites dans une vingtaine de lieux de culture et de loisirs.

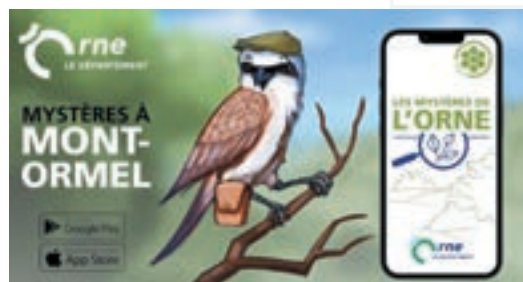


© Adobe stock



MYSTÈRES DE L'ORNE : VERS UN NOUVEAU PARCOURS

Après « Mystères à la Roche d'Oëtre », le Département développe un nouveau parcours : « Mystères à Montormel » en partenariat avec le Mémorial de Montormel afin de faire découvrir l'histoire, la géographie, la faune et la flore de l'ENS des Coteaux historiques de la Bataille de Normandie. Au total, ce sont 9 stations d'explications et d'anecdotes – sans oublier les jeux et animations – qui sont proposés sur cette application. Le lancement officiel est prévu au printemps 2023.



➤ DIFFUSION D'INFORMATIONS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Département gagne chaque année des abonnés supplémentaires sur les différents réseaux sociaux. En 2022, ils étaient 34 661 à suivre les actualités du Département, tous réseaux sociaux confondus (Facebook, X - anciennement Twitter, LinkedIn, Instagram) soit 1 985 abonnés supplémentaires par rapport à 2021.

Ce nombre important de « followers » permet au Département de communiquer sur ses actions, c'est donc un canal efficace pour informer les ornaïens et les sensibiliser.



2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

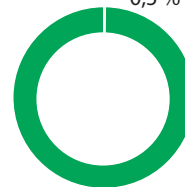
2.2 Culture et jeunesse

► Le sport

Impact DD important sur la cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de tous.

Avec un budget légèrement en hausse, le Département permet à ses athlètes de haut niveau de rayonner à grande échelle, faisant d'eux des ambassadeurs pour le territoire en agissant sur l'épanouissement des ornaïs et leur santé.

1,7 M€
0,5 %



➤ SPORT DE HAUT NIVEAU



© Benjamin Tantot

Outre le soutien aux sportifs de haut niveau, le Département a octroyé en 2022 le niveau record de 725 255 € d'aides à la rénovation ou la construction d'équipements sportifs.

En 2022, un coup de pouce particulier a été apporté à Charles Ferrion, quadruple champion d'Europe en canoë-kayak (sprint et classique), en individuel et par équipe, licencié au club d'Argentan, qui a reçu une aide de 1 500 €.

Au plus haut niveau, notamment avec son équipe de para-tennis de table, la Bayard Argentan a accueilli en juin 2022 le Championnat de France par équipe de tennis de table handisport. Club d'excellence, la Bayard a été aidée par le Département à hauteur de 95 500 € en 2022, au titre de ses équipes évoluant en Pro et nationale.

202 150 € d'aides ont été attribuées par le Département aux clubs ornaïs évoluant à l'échelon national.

➤ EN ROUTE VERS LES JO !

Dans le cadre de « Terre de jeux 2024 », le Département a participé au programme « Volontaires olympiques et paralympiques » et a présélectionné 20 ornaïs qui participeront comme volontaires à l'organisation de l'évènement.

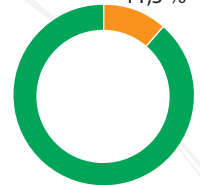


► Les collèves, la formation initiale, la jeunesse

Impact DD très positif pour la lutte contre le changement climatique, la cohésion entre les territoires et les gnrations et l'panouissement de tous.

Les collégiens sont les citoyens de demain, il est donc important de les sensibiliser aux valeurs en faveur du développement durable et de la réduction de leur empreinte carbone. Ainsi, l'action d'partementale se d'cline dans deux domaines importants : d'une part, les travaux sur les infrastructures permettant de r'duire les consommations d'nergie ou de s'adapter au changement climatique, ensuite, l'accompagnement des collégiens pour appr'ender d's le plus jeune 'ge les changements de comportements rendus n'cessaires.

41,9 M€
11,5 %



➤ PASSEPORT DU CIVISME



Suite ' une premiere 'dition en 2022, qui avait rassembl' une quarantaine de coll'giens, le D'partement a renouvel' cette initiative en 2023 ' destination de tous les coll'giens.

L'objectif est de partager les valeurs civiques et citoyennes dans le cadre d'ateliers th'matiques relatifs ' la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine, la solidarit' et le devoir de m'moire.

➤ L'ALIMENTATION AU COLLÈGE



© CD. 61



1,2
MILLIONS
DE REPAS
servis dans
les coll'ges
ornais en 2022.

Dans ce domaine important pour la sant' des coll'giens et dans leur 'ducation par l'alimentation, le D'partement agit notamment sur deux plans : la qualit' des repas servis et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour rappel, 1,2 millions de repas sont servis chaque ann'ee dans les coll'ges du d'partement, avec un co't moyen pay' par l'usager de 3.16 €. Au total, 134 agents travaillent en restauration dans les coll'ges.

Un poste de conseiller restauration a aussi 't' cr' en appui des coll'ges. Il veille notamment ' l'quilibre alimentaire des repas ou l'accompagnement des nouveaux chefs de cuisine.

Par ailleurs, le D'partement a continu' ' d'ployer un suivi sanitaire, gr'ce ' des analyses r'guli'eres. Les circuits courts et les produits bio sont toujours encourag's, ainsi que la formation ' l'hygiene alimentaire ou aux menus non carn's.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2022, 10 coll'ges ont particip' au d'fi Assiettes vides propos' par le R'gal Normandie (r'seau de lutte contre le gaspillage alimentaire). En moyenne, le gaspillage alimentaire sur le d'partement 'tait de 52,5 g/convive/repas, alors que la moyenne normande en 2021 'tait de 64 g/convive/repas et de 122 g/convive/repas au niveau national pour les coll'ges.

LUTTONS CONTRE
LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE





2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1,8 M€
DE TRAVAUX
D'ISOLATION
pour 7 collèges

➤ LES COLLÈGES ENGAGÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DES COLLÈGES MIEUX ISOLÉS

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'augmentation des coûts de l'énergie, l'efficacité des bâtiments est un enjeu fort. Le Département a bouclé en 2022 un programme d'isolation de 7 toitures terrasses pour 1.8 M€ dans 7 collèges : Prévert (Domfront), Balzac (Alençon), Delivet (Carrouges), Léandre (La-Ferrière-aux-Étangs), Grenier (Le-Mêle-sur-Sarthe), Chartier (Mortagne-au-Perche) et Rostand (Argentan).



Le gain énergétique suite à ces travaux pourra être mis en évidence sur l'année 2023.

DES COLLÈGES PLUS VERTS

Afin d'accroître la végétalisation des collèges, 50 000€ ont été investis au collège Saint-Exupéry (Alençon) : plantations, engazonnement, jardin pédagogique... A Georges Brassens (Écouché-les-vallées), les élèves ont planté 32 arbres. Dans le même temps, plus de 1 000 arbres ont été diagnostiqués dans les 31 collèges. Ce diagnostic sera exploité pour gérer les arbres dans les enceintes scolaires en 2023. La présence de végétaux va permettre de créer de l'ombre et de favoriser l'évapotranspiration faisant ainsi baisser la température locale de plusieurs degrés notamment au moment le plus chaud de la journée. Ces îlots de fraîcheur sont devenus indispensables pour supporter les fortes chaleurs. La présence de végétaux est aussi indispensable pour la pénétration de l'eau dans le sol, question majeure au vu de la problématique de la ressource en eau que subit le Département depuis quelques années.



➤ UN DÉPARTEMENT TOURNÉ VERS LA JEUNESSE

UN INTERNAT D'EXCELLENCE À SÉES

Le collège Nicolas Jacques Conté de Sées a ouvert en septembre 2022 un internat d'excellence afin d'accueillir des élèves voulant changer de cadre de vie et pour renforcer l'égalité des chances. Avec 52 places, il dispose désormais d'espaces culture, détente, arts créatifs, musique, numérique et d'une salle de relaxation et de renforcement musculaire. L'investissement de 2.9 M€ a été aidé à hauteur de 1.7 M€ par l'État.

GYMNASIADES SUR NOS TERRES

Deux sites ornaux ont accueilli en mai 2022 les Gymnasiades, rassemblement international de sport lycéen, organisés en Normandie. 2 000 collégiens ont assisté à la cérémonie d'ouverture au Haras du Pin et l'épreuve de course d'orientation a eu lieu en forêt d'Écouves. Le Département a soutenu la manifestation pour 25 000 €.

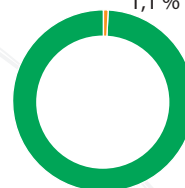


► L'action culturelle et l'enseignement artistique

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Avec un budget en légère hausse, des actions en faveur du développement durable peuvent continuer à être entreprises.

3,9 M€
1,1 %



➤ LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE

OPÉRATION « DEVIENS JEUNE REPORTER ! »

Cette opération phare de la Médiathèque de l'Orne (MDO) a permis à 160 jeunes de réaliser des « portraits d'habitants qui font bouger le quotidien » de septembre 2022 à juin 2023. Un projet d'éducation aux médias et à l'information animé par les journalistes de la revue *Grand Format*.

LE RECYCLAGE AU CENTRE DE SES PRÉOCCUPATIONS

Chaque année, ce ne sont pas moins de 22 000 documents qui sont « désherbés », ce qui représente environ 8 tonnes. Le désherbage est l'ensemble des opérations qui visent à sélectionner des ouvrages devenus inutilisables par les usagers de la bibliothèque (livres détériorés, trop anciens, informations périmées, supports dépassés...) pour destruction ou don.

Parmi ces livres, une partie est donnée aux librairies associatives comme les Restos du cœur, les EHPAD et les hôpitaux, l'autre partie part au pilon afin d'être recyclée. La collecte des livres à recycler est faite gratuitement par l'entreprise « Encore » basée dans la Manche afin d'en faire de l'essuie-tout et du papier hygiénique. Après le recyclage, les déchets ultimes représentent 5 % du volume initial et sont constitués du plastique recouvrant les couvertures des livres pour les protéger.

Afin d'arriver à 100 % de recyclage, la MDO étudie la possibilité d'élargir la non-couverture des livres avec du plastique. Un travail déjà amorcé puisqu'une réduction de 20 % des couvertures en plastique a déjà été faite. Pour aller plus loin, l'utilisation de couvre-livres en tissus dans les médiathèques partenaires est en réflexion, sur la base d'ateliers proposés aux usagers. L'utilisation de tissus de récupération pourrait venir compléter la démarche.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE MUSICALE

En 2022, un nouveau schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques (SDEPA) a été lancé. Doté de 330 000 € (dont 65 000 € en investissement), pour soutenir les établissements d'enseignement artistique, il va notamment aider à recruter 3 intervenants en milieu scolaire, à créer deux orchestres à l'école d'Argentan (école Marcel Pagnol et collège Jean Rostand) et soutenir trois associations de pratiques artistiques en amateur (harmonies, fanfares).



C'61 : LE SPECTACLE EST PARTOUT



La programmation spectacles portée par le Département, aujourd'hui appelée C'61, a encore irrigué tout le territoire en 2022. Pour compléter les 25 spectacles tout publics proposés partout dans l'Orne, la saison incluait aussi le Printemps de la Chanson. Seize concerts de jeunes artistes plus confirmés ont eu lieu dans 16 communes. A Flers, le festival Vibramômes a proposé plus de 30 représentations pour tous ou pour les enfants de classes maternelles et primaires.



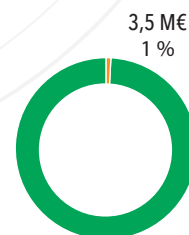


2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

► Le patrimoine culturel

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Rendre accessible à tous le patrimoine culturel ornaï est aussi un axe fort du Département en termes d'égalité d'accès à la culture et d'épanouissement.



➤ LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ORNE



Ainsi, deux expositions ont marqué 2022 aux Archives départementales. Avec « Ma commune, quelle histoire » : le public a pu découvrir une ville du début du XX^e siècle... en Playmobil et en savoir plus sur les archives au cours d'un escape game. L'exposition « Collect'Or » a valorisé l'Écomusée du Perche, le Mémorial de Montormel et le Musée d'art religieux...

FDAC

Fonds départemental d'art contemporain de l'Orne



➤ LE FONDS D'ART CONTEMPORAIN

De même, la mission du FDAC (Fonds départemental d'art contemporain) est de rapprocher l'art contemporain de tous les publics. Toute l'année, il organise des expositions en milieu rural et notamment dans les établissements scolaires, des rencontres avec les artistes, des ateliers. Dans certains collèges, les élèves deviennent commissaires d'expositions le temps d'un évènement.

En 2022, « Un lieu des œuvres » (au collège de Putanges) et « Tourisme culturel » (de Denis Monfleur, à Bagnoles-de-l'Orne Normandie) ont marqué la saison. Sans oublier l'opération « Un été contemporain », qui installe les œuvres dans des lieux emblématiques du territoire.



➤ UNE AIDE À LA RESTAURATION

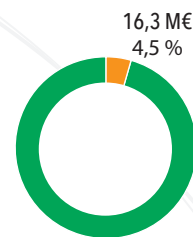
Enfin, le Département a attribué 340 305 € aux propriétaires pour la restauration du patrimoine architectural et mobilier. Parmi les chantiers 2022, il est à noter : la tour sud de l'église de La Ferté-Macé, la charpente de l'église de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, les forges de Varenne à Champsecret, le château d'Avoine, etc.

2.3 Économie et finances

► La solidarité territoriale

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Un axe fondamental dans la démarche de développement durable du Département est la solidarité territoriale. Celle-ci peut contribuer à gommer certaines inégalités et concerne autant les personnes en situation de handicap que les ornaïs n'ayant plus de médecin traitant.



© Adobe stock

➤ DES AIDES AU RECRUTEMENT

Le Département a ainsi poursuivi son soutien au recrutement d'éducateurs spécialisés dans des établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap. À Flers, un poste a ainsi été créé à la Fondation Normandie Générations. Il en est de même à Tourouvre-au-Perche, au Foyer de vie *La Corne d'Or*, auprès de personnes en situation de handicap avec troubles de la santé mentale.

➤ HANDICAP : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL

Pour mieux répondre aux besoins d'accompagnement des adultes en situation de handicap (trouble du spectre autistique), un service médico-social de 12 places de l'ADAPEI de l'Orne vient d'ouvrir ses portes à Alençon. Issu d'un partenariat du Département avec l'ARS, il s'adresse à des adultes dont les capacités d'autonomie et d'adaptation à la vie sociale sont entravées.



➤ LA DYNAMIQUE DES CENTRES DE SANTÉ TERRITORIAUX



© Adobe stock

Grâce à eux, 4 000 patients ont retrouvé un médecin. En 2022, le développement des trois centres de santé territoriaux s'est poursuivi. Créés par le Département à partir de 2020 au Mêle-sur-Sarthe, à Bagnoles-de-l'Orne et à Rémalard, ils ont nettement amélioré l'accès aux soins. Au total, 9 000 patients les ont fréquentés en 2022.

Nouvellement recrutés (ou en cours) : deux généralistes, deux ophtalmologistes (Bagnoles-de-l'Orne), une gynécologue (à Rémalard) et deux dentistes (au Mêle-sur-Sarthe).

Au total, 15 médecins généralistes, deux spécialistes et deux dentistes exercent sur ces sites et leurs 8 antennes délocalisées. La dynamique devrait se poursuivre. En projet, l'arrivée d'une sage-femme à Rémalard et à l'étude, la création d'un 4^e centre de santé territorial à Argentan.

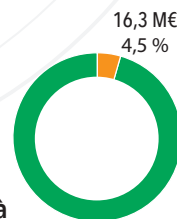


2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ L'action touristique

Impact DD positif pour la lutte contre le changement climatique et l'épanouissement de tous.

Le Département a poursuivi ses actions de promotion du territoire avec le développement d'outils numériques. Ces initiatives permettront de faire de l'Orne une destination prisée dans les années à venir, notamment avec les fortes hausses de températures qui touchent le sud du pays. Les touristes pourront ainsi venir se ressourcer sur le territoire.



➤ BAGNOLES-DE-L'ORNE A DU CARACTÈRE

Bagnoles-de-l'Orne a rejoint le réseau de 120 communes de France bénéficiant du label « Petites cités de caractère » qui assure une belle visibilité touristique. La situation se distingue en étant la seule de toutes les lauréates à être labellisée « Green Destination », signe de son engagement vers un tourisme durable.

Avec dix « Petites cités de caractère », l'Orne est le département leader pour ce label en Normandie et s'affirme comme une destination patrimoniale.



➤ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Voté fin 2022, le nouveau schéma départemental de développement touristique 2022-2026 affirme trois axes stratégiques : patrimoine, nature et attractivité de l'Orne. Vingt actions en résultent. En favorisant les circulations douces, cette feuille de route converge avec le Plan climat départemental en cours d'écriture.



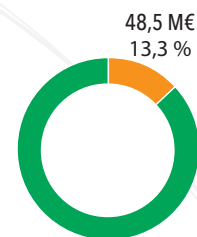
Sous l'impulsion d'Escap'Orne, principal opérateur de tourisme de groupes dans l'Orne, 103 groupes sont venus visiter le département, essentiellement en autocar. Pour les hébergements, Loisirs Accueil Orne (réservation de nuitées et de produits packagés), a réalisé + 45 % de réservations en 2022.

2.4 Les solidarités

► L'enfance et la famille

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Avec un budget en hausse, les actions initiées dans le cadre de ce programme visent à améliorer le quotidien des jeunes ornaïs en difficulté et reste l'une des priorités du Département.



➤ LE SUIVI DES ENFANTS

Avec ses équipes de puéricultrices, d'infirmières et de médecins, le service de la PMI (Protection Maternelle Infantile) du Département assure un suivi des enfants de moins de six ans (plus de 8 000 actes chaque année). Il permet de détecter les troubles du langage, de la vision, de l'audition ... Il porte aussi des actions originales. Exemple à la PMI de Flers, avec la médiation par la musique, avant la consultation. Un temps apaisant à base de sons et de musiques du monde, pour stimuler le langage et les perceptions musicales de l'enfant. Plébiscitée, la méthode sera déployée à l'ensemble des puéricultures de la PMI dans l'Orne.

➤ EN VACANCES GRÂCE AU LEGS DAUBECH

En 2022, 12 séjours de vacances de 10 à 18 jours en centres équestres, pour 100 jeunes ornaïs accueillis en protection de l'enfance (service du Département), ont été financés grâce aux revenus du legs Daubech. Ce legs, fait au Département dans les années 70, porte sur 354 hectares de massifs forestiers. Il stipule que les bénéfices de son exploitation sont affectés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). En outre, le Département a lancé en 2022, un nouveau plan d'aménagement, confié à l'ONF, pour les 20 ans à venir : 2023-2042 qui doit tenir compte de l'évolution climatique.

- Le traitement régulier est maintenu sur les zones de jeunes peuplements et en cours de régénération, mais sur deux tiers des forêts, un traitement dit irrégulier sera adopté dans le but de mettre une sylviculture mélangée à couvert continu. Face à l'avenir incertain de certaines essences exigeantes en eau comme les hêtres, l'ONF, à qui est confiée la gestion de ce legs, devra veiller à renforcer la diversité avec l'enrichissement par des essences plus adaptées aux conditions de sécheresse (chêne sessile, alisier, cèdre...). Un dispositif expérimental, appelé îlot d'avenir, pourra être proposé selon une opportunité à venir : plantation d'une nouvelle essence unique sur un secteur réduit de 2 ha.
- Dans le cadre de la politique environnementale du Département, le bois de la Chienne (10 ha) sera classé en îlot de sénescence (vieillesse sans aucune intervention sur le bois) car ce bois est en forte pente et difficile d'exploitation, mais qui permet de maintenir le bail de chasse, et des parcelles du bois du Grais (15 ha représentant des zones très difficilement accessibles) seront classées en libre évolution.

En effet, outre l'approche solidaire, une grande attention est apportée à une bonne gestion de ce legs.

➤ L'ADOPTION DE JEUNES ORNAIS

L'aide sociale à l'enfance (ASE) du Département accompagne les enfants qui n'ont plus le soutien de leurs parents, si possible par l'adoption. En 2022, 9 petits ornaïs de 0 à 10 ans ont ainsi été adoptés. 32 autres ont bénéficié du statut de pupille.

Dans l'Orne, la cellule de recueil des informations préoccupantes traite les situations qui lui sont orientées par le 119, ou par les partenaires (Éducation nationale, services hospitaliers, forces de l'ordre...). En 2022, son activité a augmenté, avec plus de 2 000 cas signalés, pour conditions d'éducation (53 %), violences physiques (17 %) ou conjugales (9,5 %), violences sexuelles (8 %). Un tiers de ces informations a débouché sur une évaluation médico-sociale approfondie et 8 % ont déclenché une intervention judiciaire.

➤ UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR MINEURS

En charge de l'ASE, le Département a autorisé l'an passé le projet « Les crins verts » à Bursard. Ce lieu d'accueil pour enfants, adolescents et jeunes majeurs, soutenu par l'Union pour l'enfance, accueille 8 jeunes (de la naissance à 21 ans), dans un environnement sécurisant, tourné vers le jardinage et les animaux. Il leur garantit ainsi une scolarité, des soins et les relations sociales indispensables.



© Budimir / Adobe stock



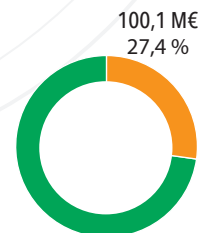


2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

► La dépendance et le handicap

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Ce budget en hausse permet de prendre toujours mieux en compte la perte d'autonomie ou le handicap de certains ornaïs mais également de mieux former les aidants.



↗ UN «SERIOUS GAME» DES AIDANTS

Testé en 2021, cet outil de formation destiné aux aidants a été proposé en 2022. Ce logiciel, développé par Oreka (Cherbourg), sensibilise aux gestes et postures à adopter chez soi. Il a notamment été présenté à 50 aidants à la Maison des Aidants de Flers.

809 personnes âgées et 576 personnes en situation de handicap ont bénéficié de l'aide sociale à l'hébergement en 2022 dans l'Orne.

↗ HANDICAP : POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

C'est l'objectif de la charte Romain Jacob, signée par le Département. Elle vise à promouvoir les acteurs, faciliter l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap, mieux accompagner et promouvoir les bonnes idées sur le sujet.



809

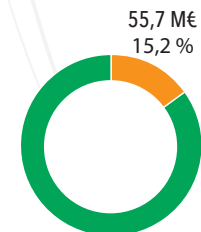
**PERSONNES
ÂGÉES**

et 576 personnes en situation de handicap ont bénéficié de l'aide sociale à l'hébergement en 2022 dans l'Orne

► La cohésion sociale

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Avec un budget en hausse, cela permet d'agir sur plusieurs leviers et permet de réduire les fractures sociales et les inégalités entre les générations et les territoires, notamment suite à la hausse des coûts de l'énergie.

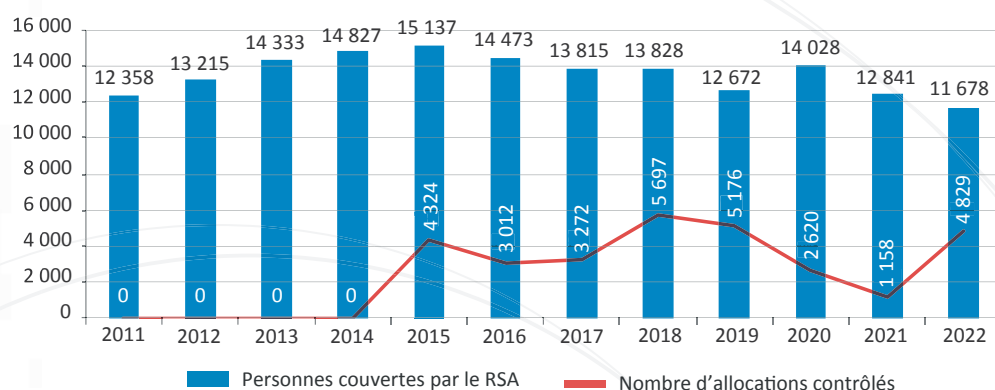


↗ RSA : RETOUR VERS L'EMPLOI

En 2022, le Département a déployé un nouveau parcours de retour à l'emploi par les nouveaux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA). Il se base sur un premier entretien avec un travailleur social, pour orienter très tôt vers le dispositif le plus adapté. En parallèle, le Département a lancé la plateforme « Orne emploi », qui met en lien bénéficiaires du RSA avec des entreprises. Quatre « coach emploi » sont aussi mobilisés pour accompagner les allocataires. Sur les 268 suivis en 2022, plus de la moitié ont trouvé une solution d'insertion.



BÉNÉFICIAIRES DU RSA



Par ailleurs, pour une bonne gestion de l'enveloppe dédiée au RSA, le Département met en œuvre des contrôles des foyers bénéficiaires.

Ainsi, en 2022, 4 829 contrôles ont été menés, dont 1 339 ont abouti à une sanction. Les dépenses évitées suite aux contrôles exercés s'élèvent à près d'1,5 M€.



➤ RECRÉER UN LIEN ENTRE GÉNÉRATIONS

Prévenir la perte d'autonomie passe aussi par les relations entre les générations. En 2022, une action intergénérationnelle portée par les Petits Frères des Pauvres a été mise en place sur le territoire. Un groupe de séniors de la région de L'Aigle a pu échanger régulièrement avec un groupe de jeunes des centres aérés de Moulins-la-Marche, La Ferté-Fresnel et L'Aigle, notamment lors d'activités partagées sur le secteur de L'Aigle : escape-game, café-débat sur l'adolescence, distribution de colis de Noël par les jeunes...

➤ EN ROUTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



Pour lutter contre la fracture numérique, le Département a créé un bus numérique en 2019. En sommeil depuis la crise Covid, le véhicule sillonne à nouveau les routes de l'Orne depuis 2022. Il va à la rencontre d'un public éloigné des tablettes, portables, smartphones et de l'usage du numérique.



Dans l'Orne, au total, quatre conseillers numériques du Département accompagnent notamment, dans leurs démarches administratives, les publics les plus en difficulté

➤ FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES !



Pour le Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ), plus de 171 000 € ont été versés par le Département en 2022 à des jeunes de 18-25 ans, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le FAJ a notamment couvert des besoins de première nécessité, de mobilité, ou d'installation dans le logement.



171 000 €

ont été versés
en 2022
par le
Département
à des jeunes
de 18-25 ans.



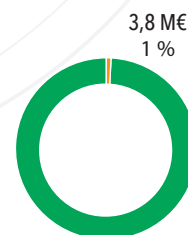
2 - LES ACTIONS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



► La santé

Impact DD positif pour la cohésion et la solidarité ainsi que pour l'épanouissement de tous.

Le budget en légère hausse vise toujours à faciliter l'accès aux soins à tous en permettant l'installation de nouveaux médecins sur le territoire. Cette action à un fort impact développement durable puisqu'il permet une proximité entre l'habitant et le lieu de soins.



↗ LES RECETTES DU « BIEN VIEILLIR »

L'Association de Santé Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT) déploie, avec le soutien du Département, des actions collectives sur le thème du « bien vieillir » : activités physiques, prévention des chutes, nutrition, stimulation cognitive, mémoire, sommeil, sérénité au volant, prévention des accidents domestiques, initiation au numérique... Un programme également proposé en distanciel, avec les « happy visios », qui donnent accès à des conférences sur des thèmes similaires.



↗ LES EHPAD FACE À L'INFLATION

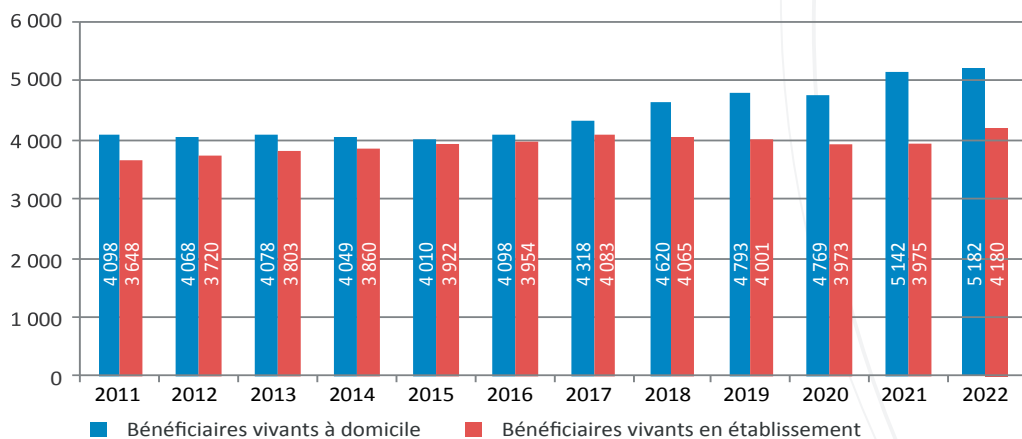
Pour soutenir les établissements impactés par l'inflation, le Département a revalorisé en 2022 le taux directeur du prix de journée des Ehpads, (de + 2% à +4%). Un effort financier de 170 000 € par rapport à 2021.

En outre, le Département a financé la modernisation de 2 EHPADs de l'Orne : La résidence Fleurie à Coulonges-sur-Sarthe et l'EHPAD rattaché au centre hospitalier de Sées.

APA

9 600 bénéficiaires ont perçu l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) en 2022 dans l'Orne. On constate une hausse des bénéficiaires de l'APA avec un effort toujours porté sur le maintien à domicile.

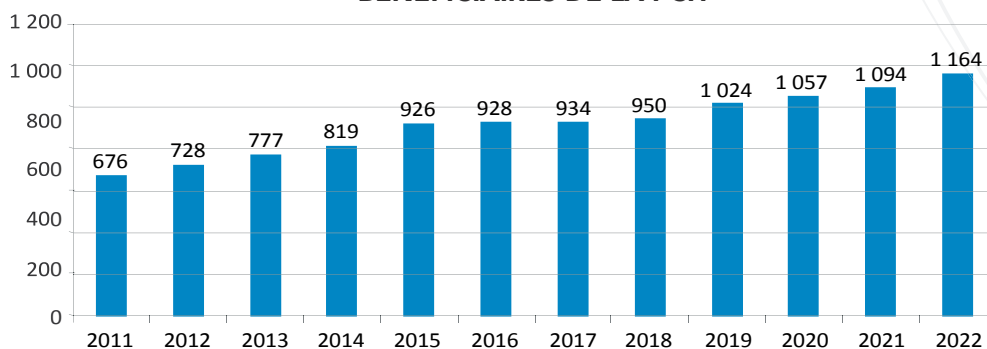
BÉNÉFICIAIRES DE L'APA



PCH

La Prestation de Compensation Handicap (PCH), quant à elle, a été versée à 1 164 personnes, soit 70 de plus qu'en 2021.

BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH





3 - UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

3.1 Les bâtiments et propriétés départementales

► Rénovation énergétique

Le Département poursuit ses actions de rénovation visant à réduire les consommations énergétiques et à améliorer le confort des usagers. Ainsi, en 2022, un chantier d'envergure a été mené à la délégation sociale de Flers : isolation thermique, remplacement des menuiseries extérieures, mise en œuvre d'éclairage LED et aménagements intérieurs.

Ces travaux permettent donc d'améliorer l'accueil du public mais également le quotidien des salariés tout en réduisant les émissions de GES et les enveloppes financières dédiées.

➤ FOCUS SUR LE DÉCRET TERTIAIRE

Aussi appelée Éco Énergie Tertiaire (EET), cette obligation réglementaire issue de l'article 175 de la loi Élan oblige les acteurs publics à réduire leurs consommations d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Cette réglementation progressive donne les échéances suivantes : - 40 % de consommation en 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050 par rapport à une année de référence à déterminer.

Cette obligation concerne les bâtiments de plus de 1 000 m² à usage tertiaire.

Le Département compte actuellement 43 sites qui seront soumis à la réglementation dont les 31 collèges du territoire.



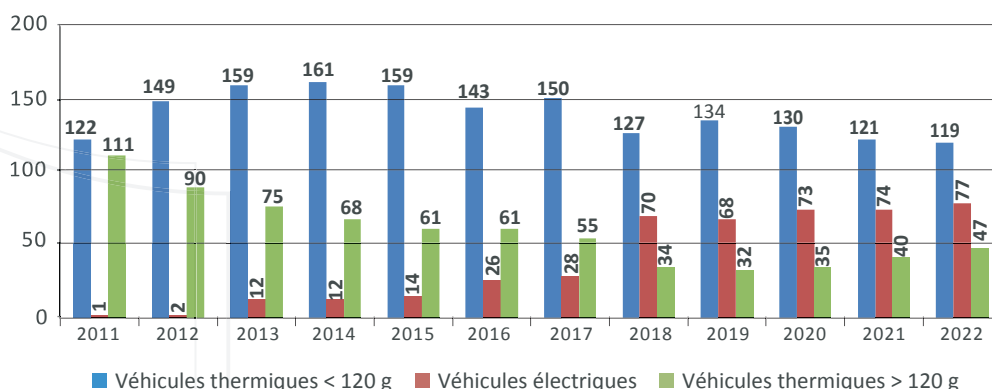
3.2 Les équipements et les services

► La flotte de véhicules

Le Département poursuit sa démarche d'augmentation du parc de véhicules électriques.



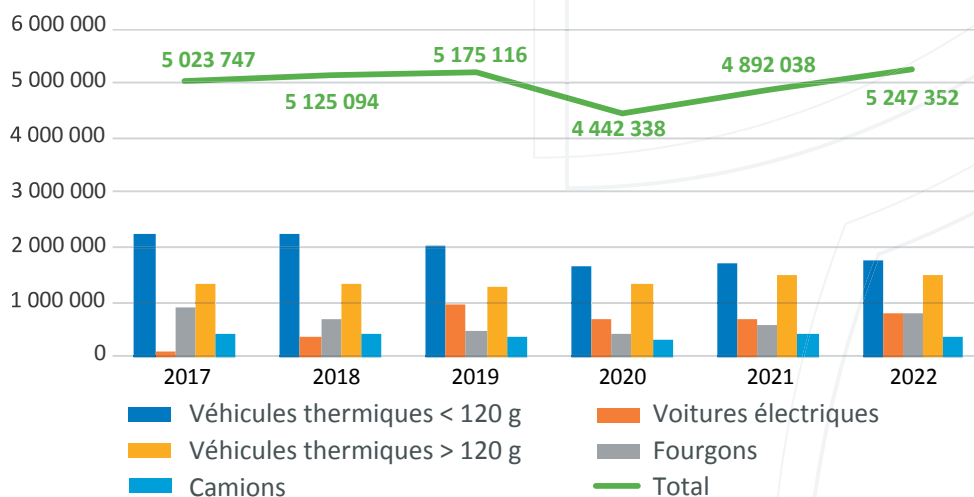
NOMBRE DE VÉHICULES LÉGERS ET UTILITAIRES



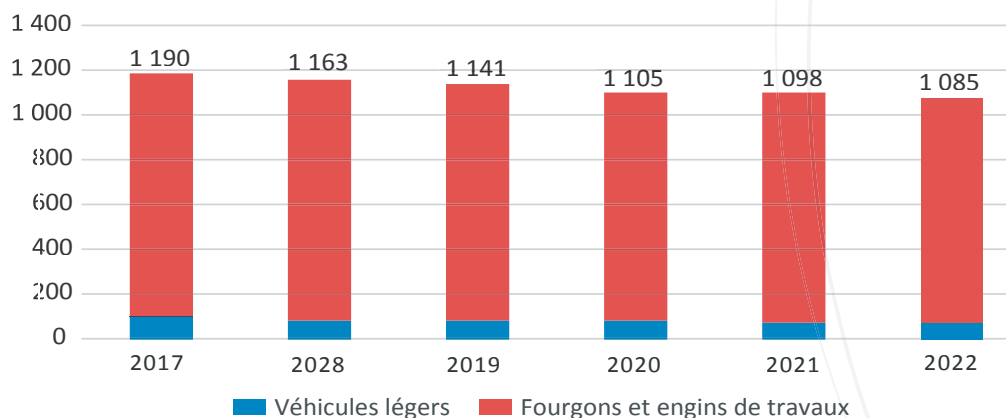
LES KILOMÈTRES EFFECTUÉS ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Malgré une légère augmentation des km parcourus en 2022, la baisse des émissions de CO₂ se poursuit, du fait du renouvellement du parc par des véhicules moins émissifs, puisqu'elle est inférieure de 3,6% par rapport à 2021. Depuis 2017, la baisse des émissions globales est de 8,8% ce qui confirme l'intérêt de l'effort porté par la collectivité.

DISTANCE EFFECTUÉE PAR TYPE DE VÉHICULES (KM)



ÉMISSIONS DE CO₂ DU PARC DE VÉHICULES (tonnes de CO₂)



CO₂
-3,6%
des émissions
de CO₂
en 2022



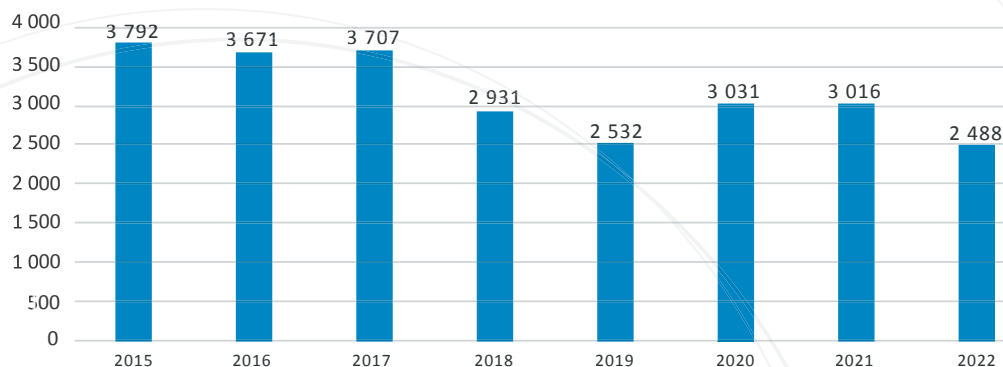
Un point de vigilance subsiste toutefois sur le fait de ne pas privilégier les véhicules électriques, considérés comme moins polluants que les véhicules thermiques, pour des trajets urbains qui pourraient s'effectuer par d'autres moyens de locomotion. En effet, une baisse des déplacements professionnels longs trajets en train est constatée depuis quelques années. Une réflexion serait à mener afin de privilégier ce mode de transport mais également afin de faciliter le covoiturage entre agents. La distance annuelle parcourue en train est en effet passée de 115 000 km en 2017 à 37 000 km en 2022, soit une baisse de 68% ! Inversement, les kilomètres parcourus en voiture personnelle sur ce même pas de temps ont augmenté à l'instar de ceux effectués en voiture de service : 426 000 km indemnisés en 2017 contre 522 000 km en 2022 (+ 22%).

Les émissions de CO₂ associées à ces déplacements professionnels ont probablement augmenté proportionnellement puisque l'hypothèse est forte qu'une grande majorité des agents roulent en voiture thermique.

► La consommation de papier par les services

Après avoir constaté une augmentation de la consommation de papier en 2021, le nombre moyen de feuilles A4 et A3 utilisées par poste informatique est de nouveau en baisse en 2022, avec un résultat de -16.24% (soit - 754 000 feuilles). Au total, 3 890 500 feuilles ont été consommées en 2022.

QUANTITÉ DE PAPIER PAR POSTE INFORMATIQUE



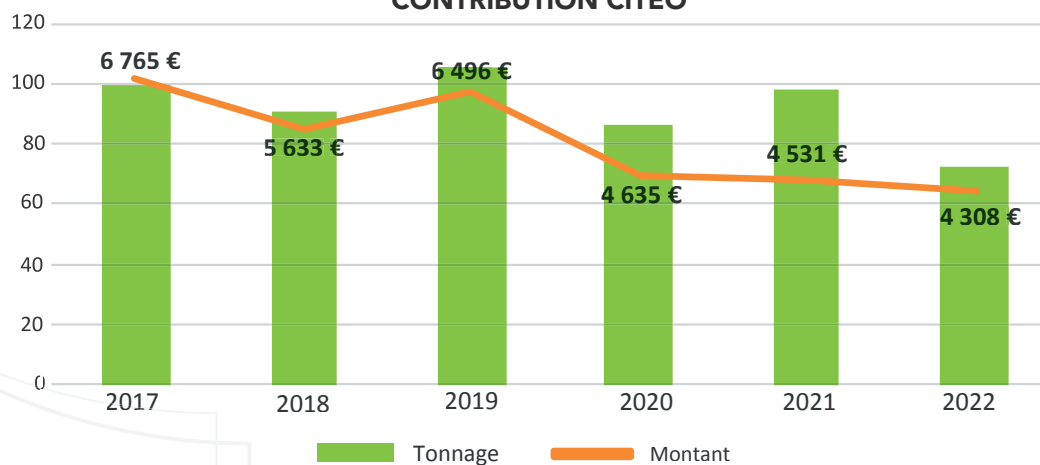
S'agissant du papier « mis sur le marché » par le Département, chaque année une déclaration est faite auprès d'un éco-organisme : CITEO, auparavant dénommée ECOFOLIO. Le tonnage déclaré doit intégrer la totalité des documents papiers diffusés par le Département à l'exception de quelques catégories : les livres, guides touristiques, documents façonnés type cahiers...

En outre, un bonus d'éco-modulation peut être appliqué si des actions visant à réduire l'empreinte écologique sont engagées : fibre recyclée ou issue de forêts gérées durablement, caractéristiques des encres...

On constate ainsi une baisse importante de papiers déclarés en 2022 due en grande partie au fait que certains types de documents, tel le magazine « Art de Vivre », soit plus de 10 tonnes, ne sont plus concernés.



CONTRIBUTION CITEO



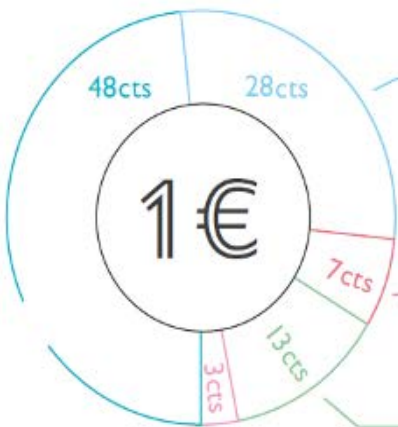
À QUOI SERT LA CONTRIBUTION À CITEO ?

Vous contribuez, nous agissons !

PAPIERS GRAPHIQUES
Données 2021

Collecte

Financer la collecte des papiers.



Tri

Permettre le fonctionnement des centres de tri industriels en France, qui trient les matériaux collectés en vue de leur recyclage.

Accompagnement et fonctionnement

Accompagner les clients et les collectivités, et assurer le fonctionnement interne de Citeo.

Actions pour la filière

Soutenir la R&D, l'écoconception et des programmes pour développer l'économie circulaire dans les territoires d'Outre-mer notamment.

Mobilisation

Sensibiliser le grand public par des campagnes de communication nationales et locales pour ancrer le geste de tri au quotidien.

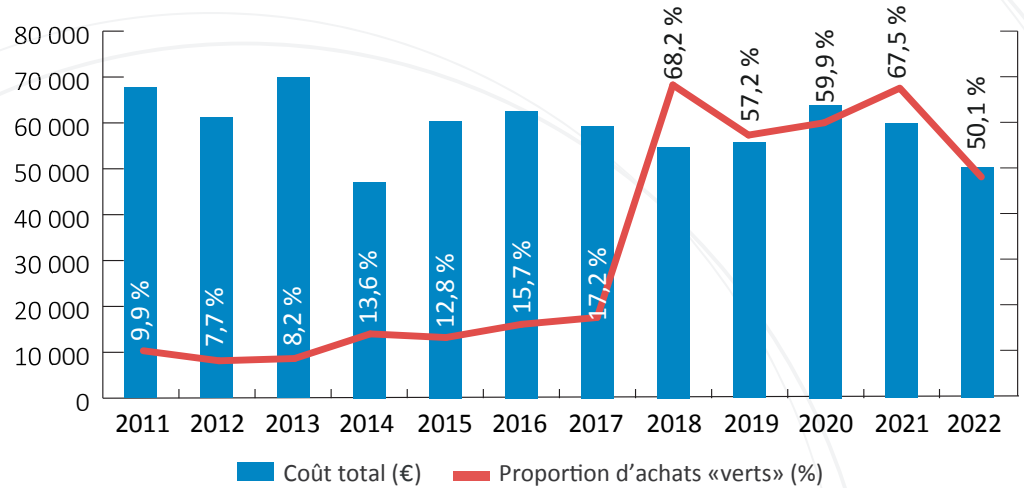
Les montants sont arrondis au centime le plus proche. La somme des montants avec les décimales correspond exactement à 1€.



► Produits et prestations pour l'entretien des bâtiments

Le coût total pour l'achat de produits d'entretien est en baisse en 2022 comparé à 2021, tout comme la proportion d'achats de produits dits « verts », c'est-à-dire qui possèdent un label environnemental.

ÉVOLUTION DES ACHATS DE PRODUITS D'ENTRETIEN





ADAPEI 61	Association départementale des parents et d'amis des personnes handicapées mentales de l'Orne
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASEPT	Association de Santé Éducation et de Prévention sur les territoires
COVID	Corona Virus Disease (maladie liée au coronavirus)
DD	Développement durable
EHPAD	Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ENS	Espace naturel sensible
FAJ	Fonds d'aide aux jeunes
FDAC	Fonds départemental d'art contemporain
GES	Gaz à effet de serre
JO	Jeux Olympiques
MDO	Médiathèque départementale de l'Orne
ONF	Office national des forêts
PCH	Prestation de compensation du handicap
RSA	Revenu de solidarité active
SDEPA	Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques



A series of horizontal dotted lines for handwriting practice, arranged in a central column. The lines are evenly spaced and extend across most of the page width.



LE DÉPARTEMENT

Pôle attractivité territoriale

Direction du développement durable des territoires

Bureau développement durable et véloroutes

27, boulevard de Strasbourg - CS 30528

61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 61 53

www.orne.fr